



CENTRE DE GESTION DU CANTAL  
FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Conseil et assistance aux collectivités

# PAIE À FAÇON

Notre objectif : Apporter à votre collectivité un service sur mesure, complet et fiable pour toutes les opérations liées à la paie en s'adaptant en permanence à une réglementation complexe et évolutive.

---

## La paie à façon, qu'est-ce que c'est ?

Sur la base des éléments transmis par la collectivité, le CDG 15 :

- Élabore les bulletins de paie des agents et les bulletins d'indemnités des élus après avoir procédé à la saisie et à la vérification administrative des éléments fournis par les collectivités,
- Édite et transmet à la collectivité les bulletins de paie, un état récapitulatif des charges à mandater par tiers (URSSAF, RAFF, CNRACL, ...). Possibilité de mandater les charges par période (au trimestre, mensuel, annuel),
- Transmet à la collectivité un mandat à intégrer à son logiciel de comptabilité qui va retranscrire la répartition comptable des charges et des traitements,
- Envoie à la collectivité les bulletins de paie dématérialisés au format compatible pour la transmission en trésorerie,
- Réalise et transmet la DSN par net entreprise,
- Élabore des journaux de paie en fonction de la demande des collectivités (journal de mutuelle, journal des coûts mensuel).

---

## La paie à façon, à qui s'adresse ce service ?

Ce service concerne toutes les collectivités quelle que soit leur taille ou leurs particularités.

---

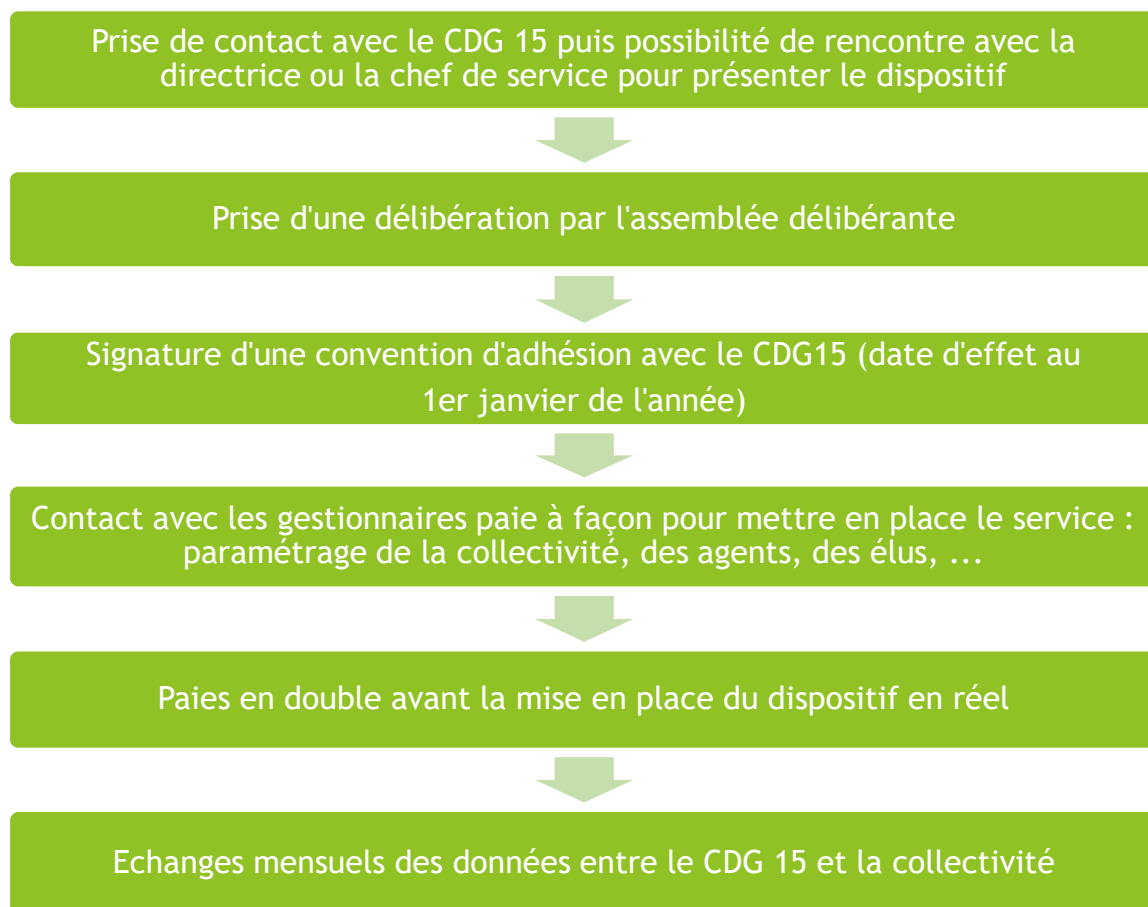
## La paie à façon, quels avantages ?

- Pour garantir des paies justes, conformes à la réglementation et au statut en vigueur qui est en constante évolution (passage à la DSN, prélèvement à la source, revalorisation indiciaire, ...),
- Pour bénéficier de l'expertise du service paie du Centre de Gestion qui est en contact permanent des nouveautés réglementaires, techniques, ...
- Pour sécuriser la rédaction de vos actes administratifs ayant une incidence sur la paie,
- Pour permettre à vos agents de consacrer du temps de travail à d'autres tâches et missions,
- Pour économiser les coûts liés à la formation, la maintenance et le renouvellement d'un logiciel dédié.

---

## La paie à façon, comment adhérer ?

### Les étapes de l'adhésion



---

## La paie à façon, quel tarif ?

10 € par bulletin de paie mensuel (tout inclus)

---

## Contact

### Chef de service

Nathalie OUBBATI - nathalie.oubbati@cdg15.fr

04 71 63 79 50

### Gestionnaire RH du service paie

Nathalie GASTON - nathalie.gaston@cdg15.fr

Thomas DESTAING - thomas.destaing@cdg15.fr

04 71 63 35 23